

Face à ce climat de régression sociale qui n'a que trop duré, gel du point d'indice, baisse des taux de promotion, accentuation des emplois précaires, baisse drastique des effectifs.

LA FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIERE DU NORD ET DU PAS DE CALAIS

APPELLE A LA GREVE
ET A LA MANIFESTATION

le 15 mai 2014



MANIFESTATION REGIONALE

A LILLE 14H30 porte de PARIS

*NOUS INVITONS TOUS LES AGENTS
DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT, TERRITORIALE, ET HOSPITALIERE
A REJOINDRE NOTRE SYNDICAT
POUR S'OPPOSER A CETTE POLITIQUE D'AUSTERITE*



POUR RAPPELER NOTRE OPPOSITION

à la mise en œuvre du pacte de responsabilité
à la réduction de 50 milliards des dépenses publiques
au gel de la valeur du point d'indice jusqu'en 2017
au maintien de la MAP et à la suppression des effectifs
à la disparition des départements et la diminution des
régions

Le 15 Mai 2014, tous en grève avec FO pour :

- l'augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice et l'attribution uniforme de 50 points sur l'ensemble de la grille indiciaire
- le retrait du pacte de responsabilité et des 50 milliards de réduction des dépenses publiques qui l'accompagnent
- le maintien du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers
- l'arrêt des destructions d'emplois
- l'arrêt de la MAP tant à l'Etat qu' à la fonction publique Territoriale
- l'abrogation de la loi HPST
- le retrait du projet de loi décentralisation

Nous comptons sur les FONCTIONNAIRES pour se DEFENDRE.



VENEZ NOMBREUX NOUS REJOINDRE PRIVÉ PUBLIC

LE GEL DU POINT D'INDICE, C'EST LE RACKET DES AGENTS PUBLICS !

Le gel du point d'indice depuis juillet 2010 se traduit par une ponction inacceptable sur le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique.

Les quelques exemples qui suivent permettent de le mesurer.

Les calculs effectués tiennent compte de la perte de pouvoir d'achat liée à l'augmentation de la retenue pour pension civile (passée de 7,85 % à 9,14 %) qui se cumule avec la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation calculée par l'INSEE entre juillet 2010 et décembre 2013 (+ 5,44 %).

CATEGORIE C

Le traitement net d'un adjoint administratif (Catégorie C) à l'échelle 5 et au 9^{ème} échelon est de :
1 410,04 euros aujourd'hui, alors qu'il percevait 1 432,13 € en juillet 2010 (augmentation de la retenue pour pension civile).

Si le traitement net de cet agent avait suivi l'augmentation des prix à la consommation. Ce traitement serait, aujourd'hui de 1 510,04 €.

➡ **La perte mensuelle représente donc 100 € en net chaque mois !**

CATEGORIE B

Un secrétaire administratif (Catégorie B) de classe supérieure au 10^{ème} échelon bénéficiant d'une indemnité de résidence de 3 % perçoit aujourd'hui un traitement net de 1 747,80 €. En juillet 2010, ce traitement s'élevait à 1 774,12 €.

Si le traitement net de cet agent avait suivi l'augmentation des prix à la consommation calculée par l'INSEE depuis juillet 2010, ce traitement serait, aujourd'hui de 1 870,63 €.

➡ **La perte mensuelle représente 122,83 € en net chaque mois !**

CATEGORIE A

Un professeur des écoles (Catégorie A) au 8^{ème} échelon bénéficiant d'un supplément familial de traitement pour deux enfants a un traitement net de 2 091,14 € (y compris le supplément familial de traitement)

Si le point d'indice avait augmenté comme les prix à la consommation, son traitement net serait aujourd'hui de 2 243,95 € (y compris le SFT dont une part est liée au point d'indice).

➡ **La perte représente 152,81 € en net chaque mois !**

CATEGORIE A+

Un administrateur civil (Catégorie A+) au 6^{ème} échelon bénéficiant d'une NBI de 45 points perçoit aujourd'hui un traitement net de 2 672,14 €.

Si le traitement net de juillet 2010 (2 713,71 euros) avait augmenté au rythme de l'inflation, il serait aujourd'hui de 2 861,34 euros pour cet agent.

➡ **La perte représente 183,20 € en net chaque mois !**

LE 15 mai 2014 pour combattre l'austérité et le pacte de responsabilité

TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION REGIONALE 14 H 30 Porte de Paris

